Mise en ligne : 3 mars 2014.
Dernière modification : 1er décembre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU NIARI (SIAN)

Épisode précédent :
Domaine Ottino à Kayes (1929-1949).

LE CONGO
(in DOCUMENTATION AFRICAINE :
SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET REPRÉSENTATIONS COMMERCIALES
EN AFRIQUE NOIRE ET À MADAGASCAR, 1963)

Actionnaires de la Société industrielle et agricole du Niari (SIAN)(1958) : Grands Moulins de Paris, Cofimer, Caisse centrale de coopération économique [+ d'après Suret-Canale, Afr. noire 1945-1960, Nederlandsdie Handelmaatschappij].

LA S.I.A.N.
par Pierre Vennetier
(*Cahiers d'outre-mer*, 1er trim. 1963)

I. — LE DOMAINE DE LA S.I.A.N.

[…] L'affaire [Ottino] végéta tant bien que mal jusqu'en 1949, date à laquelle elle fut cédée aux Grands Moulins de Paris.

C'était alors la période d'engouement pour la culture mécanisée de l'arachide. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur les nombreuses raisons qui l'ont conduite à l'échec ; citons seulement : l'insuffisance des études préalables (agronomiques, pédologiques, climatiques, etc.), la quasi impossibilité de faire deux récoltes normales dans l'année, condition de la rentabilité certaine des entreprises, les difficultés de mise au point d'une arracheuse pratique ; enfin, et surtout, la dégradation rapide des sols en culture continue, par épuisement ou érosion[1] .

Il faut reconnaître que la S.I.A.N. chercha très vite une échappatoire à une monoculture aux résultats douteux. Des essais furent tentés dès 1952 avec le sisal, le bananier et surtout la canne à sucre […]

---

[1] Ce dernier danger n'avait pas échappé à certains. Citons ici un spécialiste : « Le Niari n'est ni le Far-West, ni surtout la Beauce. Certes, la vision en octobre ou février d'immenses parcelles bien labourées, bien propres, mais aussi bien dénudées, remplit d'enthousiasme le spectateur ou le reporter non averti. Pour moi, cette vision me serre le cœur, car je sais à quels dangers les terres ainsi traitées sont exposées et je prévois la médiocrité des récoltes à venir, sinon la stérilisation totale auxquelles aboutiront de tels efforts, incontestables mais vains ». Exposé fait à la première réunion plénière du Comité d'Aménagement de la Vallée du Niari, par l'inspecteur général de l'Agriculture Coleno, Loudima, 14 janvier 1953.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU NIARI

S.I.A.N.

Société Anonyme au Capital de 850 Millions de Francs C.F.A.
divisé en 85.000 Actions de 10.000 Francs C.F.A. chacune, entièrement libérées

SIÈGE SOCIAL A KAYES
PAR MADINGOU (MOYEN-CONGO)
R. C. Brazzaville 85 B.

DROIT DE TIMBRE
acquitté par abonnement
Déclaration du 16 avril 1955 au Bureau de l'Enregistrement de Brazzaville.

Statuts déposés chez le Greffier-Notaire de Brazzaville

Action de 10.000 Francs C.F.A.

AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

N° 038,192

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

UN ADMINISTRATEUR
OU PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2143. — K 141-5-56.

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU NIARI
S.I.A.N.
Société anonyme au capital social de 850 millions de fr. C.F.A.

divisé en 85.000 actions de 10.000 fr. C.F.A chacune, entièrement libérées

Droit de timbre acquitté par abonnement

Déclaration du 16 avril 1955 au bureau de l'Enregistrement de Brazzaville

Siège social à Kayes
par Madingou (Moyen-Congo)
R.C.Brazzaville 85 B

Statuts déposés chez
Statuts déposés chez le greffier-notaire de Brazzaville

ACTION DE 10.000 fr. C.F.A AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président du conseil d'administration : ?
Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 2143. — K 141-5-56

NOTES ET COMPTES RENDUS
AU CONGO-BRAZZAVILLE : LA S.I.A.N. EN 1964
par Pierre Vennetier
(*Cahiers d'outre-mer*, 1er trim. 1965)

[87] Dans un article publié par *les Cahiers d'Outre-Mer* en 1963, nous avions présenté la Société Industrielle et Agricole du Niari, dont les activités étaient presque entièrement tournées vers la canne à sucre (plantation, sucrerie, raffinerie) ; une huilerie, pressant des arachides, ne jouait qu'un rôle secondaire[2] . Le but de la présente note est de faire le point à la fin de 1964, d'importantes modifications s'étant produites depuis la rédaction de notre article, en novembre 1962.

La concession de la société (20.000 hectares) est restée identique en superficie à ce qu'elle était ; cependant, des échanges ont permis à la S.I.A.N. d'obtenir des terrains situés à l'Est, en direction de Madingou, de part et d'autre de la route Brazzaville-Pointe-Noire. Cette nouvelle unité de culture, appelée Kingouala, défrichée et plantée en 1963, est entrée en production en 1964. Ainsi, la surface portant effectivement de la canne à sucre est passée de 3.500 à 5.500 hectares. La récolte a donc fait un bond considérable, ayant été de 220.000 tonnes en 1963, et de 272.000 tonnes en 1964.

Cette progression devait poser un problème sérieux au niveau de la sucrerie. Celle-ci, calculée pour une capacité de broyage journalière de 1.150 à 1.200 tonnes, avait déjà été obligée de dépasser ce chiffre ; or, cette année, il a été broyé près de 1.400 tonnes par jour. Mais, s'il est possible d'aller au-delà d'une capacité théorique, il existe une limite maximum au-dessus de laquelle les risques d'avarie sont trop grands, et l'usure du matériel devient trop rapide. En fait, l'usine a constitué, en 1964, un goulot d'étranglement sérieux, qui a freiné le rythme de la campagne de coupe. Cette dernière a battu, par sa longueur, tous les records antérieurs avec 196 jours : commencée à la fin du mois de mai, elle s'est achevée le 6 décembre ! Malgré le début tardif de la saison humide, elle a connu le travail sous la pluie, les difficultés de transport dans les champs et sur les routes détrempées, la boue souillant les cannes et les moulins de broyage.

[2] VENNETIER (P.), « La Société industrielle et agricole du Niari (Congo-Brazzaville) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, t. XVI, 1963, n° 61, pp. 43-80.

Aussi bien ces ennuis étaient-ils prévus. Des travaux sont commencés, qui vont moderniser une partie du matériel (il n'a pourtant que sept ans d'âge), ajouter chaudière et appareillages divers, et porter ainsi la capacité de traitement à 2.200-2.400 tonnes par jour. Sur la base d'une récolte stabilisée à son niveau actuel, la campagne pourrait être ainsi ramenée à moins de 120 jours, et se placer entièrement dans les limites de la saison sèche.

La production de sucre brut, en 1964, dépasse légèrement 30.000 tonnes. Le rendement industriel est donc supérieur à 11 %, ce qui est un excellent résultat. Il est obtenu grâce à un apport considérable d'engrais, qui maintient la fertilité des terres, mais aussi à l'enfouissement en vert du *Stylosanthes gracilis*, qui occupe le terrain pendant deux années après quatre récoltes de [88] canne. Des essais de culture « canne sur canne » ont été entrepris, mais ils sont encore trop récents pour être concluants. […]

Le projet concernant plantation et conserverie d'ananas n'a pas encore réellement pris corps. La société américaine Libbys, qui en était à l'origine, a procédé à des essais de culture sur différentes parcelles mises à sa disposition par la S.I.A.N. Les résultats obtenus avec des variétés originaires des îles Hawaii seraient excellents quant aux fruits, beaux et très sucrés, mais les analyses menées en laboratoire auraient décelé un taux insuffisant d'acidité qui n'assurerait pas la bonne conservation des jus ou des tranches. La construction de l'usine est donc remise à une date ultérieure, tandis que les essais devront se poursuivre pendant quelque temps encore. […]